



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## N°2024 - 47

### TARIF PRESTATION PAIE 2025

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 28 novembre à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 22

Quorum : 16

Date de convocation : 21 novembre 2024

#### Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Chalette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Madame MELZASSARD Corinne – Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé – Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques – Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Madame LEVY Véronique – Maire d'Aulnay la Rivière
- Monsieur LACROIX Bruno – Adjoint au maire de Fleury les Aubrais
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental

#### Étaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- |                              |   |                           |
|------------------------------|---|---------------------------|
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à | Madame GALZIN Florence    |
| - Monsieur RIVIERE William   | à | Monsieur BRICHARD Gérard  |
| - Monsieur CAMMAL Francis    | à | Madame MARTIN Valérie     |
| - Madame FLEURY Line         | à | Madame MELZASSARD Corinne |
| - Monsieur JACQUET David     | à | Monsieur LACROIX Bruno    |

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Madame la Présidente expose que par délibération du 7 avril 2024, le Conseil d'Administration a décidé de mettre en œuvre un service de prestation paie, avec la tarification suivante :

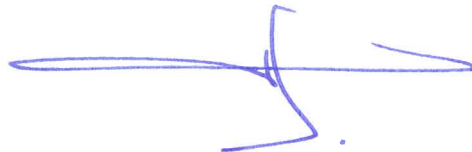
- Un forfait d'adhésion fixé à :
  - Moins de 10 agents : 150 euros
  - De 11 à 50 agents : 350 euros
  - De 51 à 100 agents : 550 euros
  - De 101 à 200 : 800 euros
  - 250 euros par tranche de 100 agents supplémentaires
  
- Puis un tarif au bulletin fixé à 3,80 €

Il est proposé de reconduire ces conditions pour l'année 2025.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme  
ORLÉANS, le 05 décembre 2024

La Présidente



Florence GALZIN